

Procès-Verbal N°7		Saison 2020/2021
<b>Comité directeur</b> <u><b>Réunion du Mercredi 21 Octobre 2020</b></u>		

La séance est ouverte à : 20H30 Le secrétariat de la séance est assuré par Benoît LEFEVRE	
<b>Présidence</b>	POTTIER Nicolas
<b>Présents</b>	<p><b>Membres élus</b> : BARRÉ Claude, BÉASSE Joël, CALLICO Vincent, CHARRIER Geneviève, CHESNAIS Christophe, DELALANDE Jean François, ÉLOY Michel, GARANGER Dominique, HOUDAYER Marie-Claude, LEFÈVRE Benoît, MONNIER Pierre, PELOUIN Gérard, PERRET Pascal, PETTIER Stéphanie, PINÇON Pascal, PICOT Jean Noël et QUINTON Alain.</p> <p><b>Assistent à la réunion</b> : AIRAULT Mathieu CT DAP, DUPIN Mickaël directeur administratif, Fabrice GUILLOCHIN président de la CDA.</p>
<b>Absents excusés</b>	<b>Membres élus</b> : CHAUVEL Yann.

## Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal N°5 du bureau directeur du 29 septembre 2020 et du procès-verbal N°6 comité directeur du 13 octobre 2020.
- Yann CHAUVEL donne son pouvoir au président de District Nicolas POTTIER.
- Rappel de l'ordre du jour.
- Questions diverses.

## Vie du District

### Informations:

- Le vote de la proposition des différents postes s'est déroulé à bulletin secret pour chaque membre du bureau.
- Benoît LEFEVRE ne souhaite pas poursuivre sur la fonction de secrétaire général.
- Présentation et élection du bureau du Comité Directeur :  
Suivant l'article 14.1 des statuts du District de Football de la Mayenne, la composition du bureau directeur est le suivant :
  - **Président** : Nicolas POTTIER
  - **Vice-président délégué** : CHAUVEL Yann
    - Oui : 17
    - Non : 0
    - Blanc : 2

- **Secrétaire Général** : CHESNAIS Christophe
    - Oui : 17
    - Non : 0
    - Blanc : 2
  - **Trésorier** : BARRÉ Claude
    - Oui : 14
    - Non : 3
    - Blanc : 2
  - **Membre** : DELALANDE Jean François Fonction : vice-président
    - Oui : 15
    - Non : 4
    - Blanc : 0
  - **Membre** : PERRET Pascal Fonction : Secrétaire adjoint
    - Oui : 19
    - Non : 0
    - Blanc : 0
  - **Membre** : PICOT Jean-Noël Fonction : vice-président
    - Oui : 15
    - Non : 4
    - Blanc : 0
  - **Membre** : PETTIER Stéphanie Fonction : Trésorière adjointe
    - Oui : 18
    - Non : 1
    - Blanc : 0
- Composition de la Commission départementale de Discipline :
    - Proposition de prolonger la composition de la commission jusqu'à la fin de la saison. Validation.
  - Composition de la commission départementale d'appel de Discipline :
    - Proposition de prolonger la composition de la commission jusqu'à la fin de la saison. Validation.
  - Commission départementale d'appel réglementaire.
    - Président de la commission : Jean-Yves LECOQ
    - Membres : PELOUIN Gérard, CHARRIER Geneviève, Patrick GAUTIER, Alain HOUDAYER
  - Commission Départementale Médicale.
    - Président : Alain QUINTON
    - Membres : BRAULT François, MORIN Didier, VIOLAS Dominique.
  - Création d'un référent collectivité et FAFa pour un accompagnement du président avec un pouvoir de délégation :
    - Michel ELOY
  - Validation de la liste des bénévoles du mois.
  - Présentation du règlement intérieur de la CDA. Validation.
  - Le comité directeur valide la modification du règlement intérieur du nombre des membres de commissions en fonction des besoins.
  - Le comité directeur apporte son soutien à l'arbitre et à l'ensemble du corps arbitral pour le fait qu'il s'est déroulé le dimanche 18 octobre à SAINT BERTHEVIN.

## Tour de Table

- ELOY Michel :
  - Retour sur le délai des retours de licence de club.
- GARANGER Dominique :
  - Remerciement de l'intervention du président du District et du communiqué effectué.
  - Demande d'information sur les FMI.
  - Remarque désobligeante envers un membre du comité directeur.
- GUILLOCHIN Fabrice :
  - Inscription des candidatures auprès de la LFPL.
  - Précisions sur les modifications du règlement intérieur.
- LEFÈVRE Benoît :
  - Souhait d'intégrer la CDOC et la CDRC.

## Questions Diverses

La séance est levée à 22h00.

Le Président du District,



**Nicolas POTTIER**

Le Secrétaire de séance,



**Benoît LEFÈVRE**